

Des opportunités d'appui aux entreprises au niveau des territoires et des branches

Entreprises de moins de 250 salariés

OBJECTIF REPRISE

Dispositif gratuit pour les TPE et PME de moins de 250 salarié·e·s, Objectif Reprise propose un **appui conseil aux entreprises** qui souhaitent être accompagnées dans la poursuite ou la reprise de leur activité, à la suite des conséquences de la COVID 19.

Partenaires, porteurs de projet, cette offre clé en main est pour vous. L'Aract Bretagne vous accompagne!

3 FORMATS D'ACTION COLLECTIVE



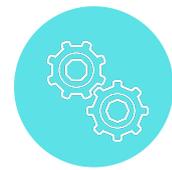
ATELIERS THÉMATIQUES

- Participer à des ateliers de sensibilisation
- 3 thèmes à définir
- 3 séances interentreprises



FORMATION-ACTION

- Participer à une formation-action thématique
- 2 journées interentreprises
- 1 mise en pratique concrète



ACCOMPAGNEMENT APPROFONDI

- Engager une démarche interne à l'entreprise
 - 2 réunions CSE
 - 2 réunions d'un groupe de travail
- 2 réunions collectives interentreprises

Construire ensemble une offre complémentaire aux appuis existants



OBJECTIF REPRISE



Parce que la reprise ne se fera pas comme si rien ne s'était passé....

La crise sanitaire a-t-elle renforcé le **dialogue social** ou l'a-t-elle érudé ?

Le confinement s'est-il appuyé sur un **télétravail** préexistant ou l'a-t-il imposé ?

Le contexte a-t-il impacté le **climat relationnel** au sein des équipes ?

Cette crise a-t-elle exposé des salarié·e·s de façon plus importante à certains **risques professionnels** ?

Le confinement a-t-il permis des **aménagement de temps de travail** ?

Le télétravail a-t-il engendré ou consolidé des **transformations numériques** ?

Cette période a-t-elle nécessité d'adapter les **modos et pratiques de management** ?

Une opportunité pour repenser l'entreprise et...

- accélérer les transformations numériques
- transformer les espaces et les process de travail
- consolider l'attractivité de l'entreprise
- améliorer le dialogue social
- anticiper des périodes de perturbations de l'activité
- limiter le risque d'usure professionnelle
- aménager le temps de travail
- prévenir les risques psychosociaux
- renforcer les collectifs de travail
- réorganiser le travail...

Un accompagnement sur-mesure de l'Aract Bretagne

Les chargé·e·s de mission de l'Aract Bretagne sont à vos côtés pour mettre en oeuvre cet accompagnement, avec les entreprises que vous aurez identifiées.

Une question? N'hésitez plus, contactez-nous!

www.anact.fr/objectifreprise/tpc
www.anact.fr/objectifreprise/pme



Contact **Alain Chevance** a.chevance@anact.fr

Aract Bretagne • 227 rue de Châteaugiron - 35000 Rennes T 02 23 44 01 44 • bretagne.aract.fr/